

Le 26 janvier 2011

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice du Secrétariat de la Commission  
Direction de l'expertise et de la coordination  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audience publique concernant la restauration du seuil naturel du lac Joseph (3211-061) - Réponse du MAPAQ au sujet du projet ZIPP Lac Joseph**

---

Madame,

En réponse à la question du commissaire lors de l'audience publique tenue le 18 janvier 2011, sur le projet de Zone d'intervention prioritaire phosphore du Lac Joseph, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) vous transmet le document suivant.

Le document est présenté en trois sections. Une première faisant une description des projets ZIPP du MAPAQ, et plus particulièrement de celui des bassins versants des lac Joseph et lac William. La seconde partie présente l'état d'avancement du projet et dans un troisième temps, nous vous présentons un complément d'information concernant le portrait agricole du bassin versant concerné par cette commission.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations les plus distinguées.



Sonia Dumoulin, ATDR

SD/mg



## 1. Description du projet Zone d'intervention prioritaire en phosphore (ZIPP) - Bassins versants des Lac Joseph et Lac William

En 2007, à la suite de des épisodes de cyanobactéries dans certains lacs ou cours d'eau, des ministères furent interpellés afin de contribuer à un *plan d'intervention gouvernemental* visant l'amélioration de la qualité de l'eau. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) fut un de ceux appelés à y participer. Il y participe en implantant des projets d'intervention dans des milieux dégradés sélectionnés. Ces projets sont appelés *Zones d'intervention prioritaire en phosphore (ZIPP)*.

Les entreprises agricoles présentes dans les ZIPP bénéficient d'un suivi particulier de la part du MAPAQ et de ses partenaires. En effet, les entreprises agricoles peuvent, de façon volontaire, contribuer à enrayer des problèmes d'origine agricole en bénéficiant d'un accompagnement plus personnalisé.

### Approche préconisée

Avec l'aide du programme Prime-Vert, l'objectif est de réduire l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau en milieu agricole par un soutien technique (PAA, diagnostic spécialisé) et financier (Prime-Vert).

### Outils à la disposition des producteurs

#### *Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)*

Le PAA est une démarche agroenvironnementale volontaire qui s'adresse à tout propriétaire d'entreprise agricole qui désire améliorer ses performances agroenvironnementales. Ce document permet de cibler les actions prioritaires à mettre en œuvre selon la situation actuelle de l'entreprise. Cette démarche permet de valider si l'entreprise respecte les normes réglementaires (règlement sur les exploitations agricoles - REA, distances d'épandage, etc.).



### *Diagnostic spécialisé*

Le diagnostic spécialisé est le bilan d'une situation problématique qui fut décelée à l'aide du PAA (bilan alimentaire, état d'érosion des sols et des berges ainsi que gestion des pesticides.) Cela permet de bien définir l'ampleur des travaux à effectuer ainsi que la situation géographique des endroits problématiques sur les terres de l'entreprise.

### *Programme Prime-Vert*

Prime-Vert est un programme d'aide gouvernementale qui vise à :

- promouvoir et diffuser les bonnes pratiques agricoles;
- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer aux lois, aux règlements et aux politiques environnementales;
- aider les producteurs agricoles à relever les défis que représentent le respect de l'environnement, la cohabitation harmonieuse sur le territoire, la qualité de l'eau et la réduction ou l'évitement des émissions de gaz à effet de serre.

Les bassins versants des lacs Joseph et William ont été désignés bassins versants prioritaires (ZIPP) en 2008, et ce pour une période de 3 à 5 ans, puisqu'ils ont été affectés par des cyanobactéries à plus d'une reprise au cours des dernières années et qu'ils sont situés dans des zones à risques de perte de phosphore. Comme le démontre le portrait agricole sommaire en 3<sup>e</sup> partie du présent document, 40 entreprises exercent des activités agricoles à différents degrés et autres qu'exclusivement acéricoles. C'est auprès de cette quarantaine d'entreprises agricoles que le MAPAQ et ses partenaires interviennent dans le cadre du projet ZIPP. La section suivante présente un sommaire des interventions réalisées jusqu'à présent ainsi que les projets à venir.



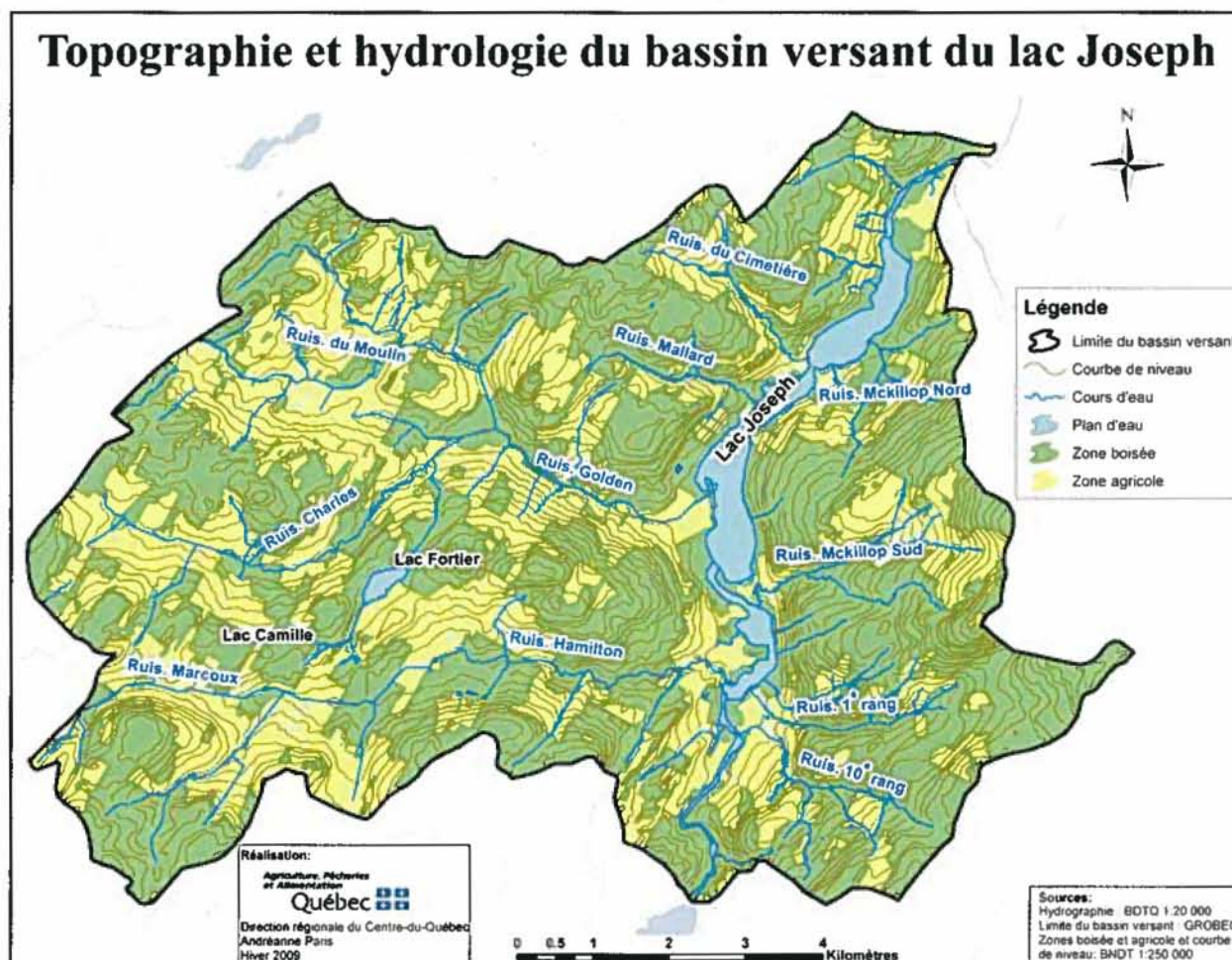


## 2. Sommaire des interventions agricoles dans la cadre du projet de la ZIPP Lac Joseph au 31 décembre 2010

Nombre total de producteurs (incluant acériculture)	63
Nombre de producteurs acéricoles seulement	23
Nombre d'entreprises détenant un PAEF	26
Nombre d'entreprises membre d'un club agroenvironnemental	17
Nombre d'entreprises contactées	39
Nombre d'entreprises rencontrées	33 entreprises ayant bénéficiées de conseils sur les bonnes pratiques agricoles.
Nombre d'entreprises ayant réalisées un PAA	15
Nombre de cas ne nécessitant pas d'intervention spécifique	25
Projets réalisés 2010	5 (1 stabilisation de fossé agricole; 1 ouvrage d'entreposage des fumiers; 3 retraits des animaux des cours d'eau)
Nombre de projets prévus 2011	9 (1 stabilisation de fossé agricole; 8 retraits des animaux des cours d'eau)

### 3. Portrait agricole sommaire du bassin versant du Lac Joseph

Figure 1. Topographie et hydrologie du bassin versant du lac Joseph

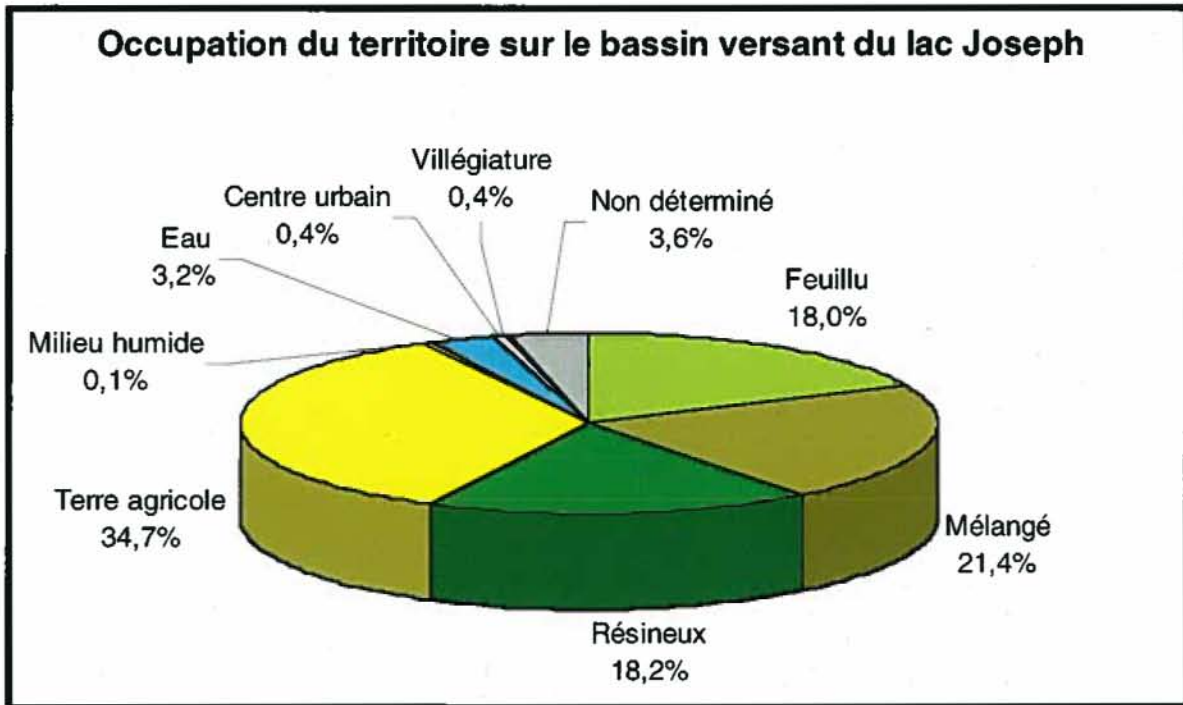


Environ 35 % (3 195 ha) des superficies du bassin versant du lac Joseph sont occupées par des terres agricoles (figure 2) et on y dénombre 63 entreprises agricoles actives. Au total, 51 producteurs (81 %) tirent des revenus de l'acériculture et, de ce nombre, 23 en font leur unique production. Ainsi, 40 producteurs se partagent les 1 911 ha en culture et les 2 114 unités animales (u.a.) présentes sur le bassin versant (figures 3



et 4). Les données de productions végétales et animales présentées sont tirées des déclarations des entreprises agricoles de 2005.

**Figure 2. Occupation du territoire sur le bassin versant du lac Joseph, secteur Centre-du-Québec**

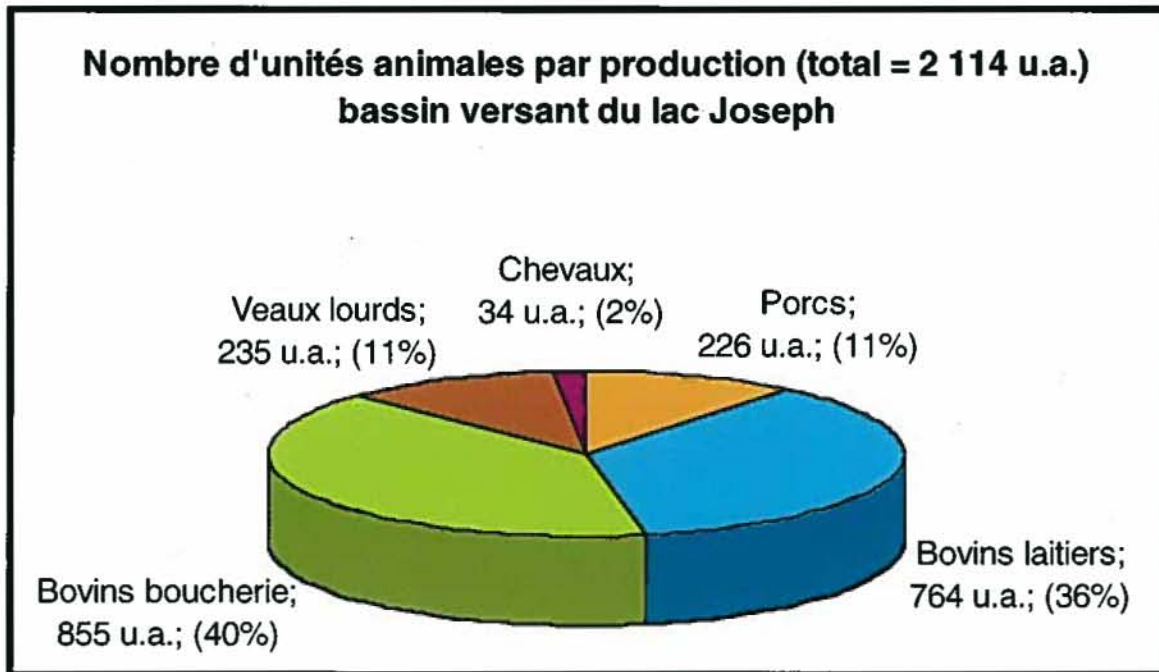


### *Productions animales*

On dénombre 30 entreprises dans le secteur de la production animale. Il y a 14 de ces producteurs qui œuvrent dans le bovin de boucherie, 11 dans le bovin laitier, 8 dans les chevaux, 3 dans les veaux lourds et 1 dans le porc, pour un total de 37 unités de production.

En termes d'unités animales, le bovin de boucherie détient la plus grande part (40 %), ensuite vient le bovin laitier (36 %), les veaux lourds (11 %), le porc (11 %) et finalement les chevaux (2 %) (figure 3).

Figure 3. Nombre d'unités animales par types de production



### *Productions végétales*

Le bassin versant du lac Joseph compte 35 entreprises agricoles possédant des superficies en cultures autres que l'acériculture. De ce nombre, 32 détiennent des superficies destinées à la production de plantes fourragères, 27 ont des superficies destinées au pâturage, 5 produisent des céréales, 2 effectuent la culture de petits fruits et un seul fait d'autres types de cultures.

Ainsi, 98 % des superficies en culture sont occupées par les fourrages avec 1 280 ha (68 %) et les pâturages (31 %; 599 ha). Puis, dans une moindre mesure, on retrouve la culture de céréales (1 %; 22 ha), la culture de petits fruits (fraises, framboises et bleuets) avec 9 ha (0,5 %) et les autres cultures (0,1 %; 2 ha), uniquement représentées par la culture d'engrais verts (figure 4).

Figure 4. Superficie cultivée par types de culture

